

Irma NIJENHUIS-SPRUIT

Je suis née aux Pays-Bas, il y a presque 85 années. Depuis plus de vingt ans, j'habite en France. Citoyenne de l'Europe, je suis de longue date sensibilisée à la problématique des déchets nucléaires.

La question de notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement, pose le problème de notre responsabilité collective. Cette question est particulièrement d'actualité concernant les déchets radioactifs, aussi bien aux Pays-Bas qu'en France. Bure ne me laisse par conséquent pas indifférente. J'y vois l'œuvre du Diable...

contact //

Irma NIJENHUIS-SPRUIT

Adresse Rue Souham
19210 Lubersac

« CIGÉO, LA DESCENTE AUX ENFERS »

// Les déchets radioactifs aux Pays-Bas : une première expérience contre l'enfouissement

Lorsque j'habitais aux Pays-Bas, dans une province bucolique appelée Drenthe, le problème des déchets nucléaires avait déjà toute mon attention. C'était dans les années 1980. Le gouvernement néerlandais a voulu faire des forages dans les formations de sel au Nord des Pays-Bas, dans le but d'y ouvrir un « laboratoire » en vue d'un stockage de déchets radioactifs.

Tout un groupe de citoyens dont beaucoup de « Femmes pour la Paix » (qui agissent depuis toujours contre la bombe atomique) a suivi un cours chez un ingénieur en physique nucléaire, converti en anti-nucléaire. Il nous a informé au sujet d'enfouissement des déchets hautement radioactifs.

// La radioactivité est invisible, inodore, on ne la sent pas

C'est ça le vrai problème : les nucléocrates parlent des déchets nucléaires. Ils veulent les entonner, les transporter, les enfouir... Mais **la radioactivité ne se laisse pas entonner. En transportant les déchets, bien visibles et encombrants, on transporte la radioactivité invisible... et qui tue ! Avec l'enfouissement, on crée une concentration de la radioactivité. Invisible certes, car souterraine, oui, mais toujours avec sa force de destruction massive et sa radioactivité, qui ne se laissent pas dompter.**

Au nord des Pays-Bas plusieurs manifestations ont été organisées contre l'enfouissement. En 1988, une « manif » a réuni plus de 3500 personnes, ce qui était tout à fait remarquable en pleine campagne.

Les préfetures des provinces concernées ont protesté contre le projet d'enfouissement et ont refusé les forages dits « scientifiques ».

Entre 1981 et 1983, un vrai Débat Public a été organisé aux Pays-Bas, sous le titre « Énergie 2000 ». Un budget a été créé pour diffuser des informations pluralistes, y compris du côté des environnementalistes, afin que les citoyens puissent se faire une opinion.

Cela a si bien fonctionné que tout le monde – ingénieurs, lycéens, mères de famille comme moi-même – s'occupait de la transition énergétique et rédigeait des cahiers d'acteurs.

Finalement, le Président du Débat Public, M^e De Brauw a émis un avis négatif sur la continuation du nucléaire aux Pays-Bas. Le Premier Ministre n'a pas du tout apprécié ce retournement de situation, mais a dû s'y résoudre.

Une des deux centrales nucléaires des Pays-Bas a été effectivement fermée définitivement. L'autre, en Zélande fonctionne encore. Sa fermeture, initialement prévue pour 2003, a été repoussée...

Avec son âge de plus de quarante ans, et les autres inconvénients du nucléaire, la question sur sa sécurité se pose de plus en plus clairement.

// L'expérience de la « mission granite » en France

Vingt ans plus tard, je vivais tranquillement en France, à plus de mille kilomètres des coupoles de sel des Pays-Bas. La région est tout aussi bucolique que la province néerlandaise de Drenthe. Soudain, - mauvaise surprise ! - en l'an 2000 la « Mission Granite »¹ est venue nous dire que le village de Saint-Julien-le-Vendômois dans notre canton de Lubersac, serait choisi pour l'enfouissement des déchets nucléaires².

La population s'exclamait aussitôt : « Ni ici, ni ailleurs ! ». Durant la visite de la Commission Granite à Saint-Julien-Le-Vendômois les écoliers faisaient beaucoup de bruit sur des fûts « radioactifs ». Sur la place de Lubersac un grand camion noir affichait le slogan « SAUVONS NOTRE TERROIR ! ».

Les Conseils Municipaux des villages du canton, ainsi que le Conseil Général ont voté NON à tout projet éventuel d'enfouissement des déchets radioactifs. Alors la « Mission Granite » est partie... avec ses désillusions.

Ce projet était nécessaire de par la « Loi Bataille », qui prévoyait deux « laboratoires » : un dans l'argile (le laboratoire de Bure) et un dans le granite.

Choisir, par défaut, Bure pour faire la grande poubelle nucléaire de la France était prématuré. Pourquoi les nucléocrates de la France sont-ils tellement pressés ?

// Non à l'enfouissement

Il faut préciser que nous, la population, nous ne voulons absolument pas d'enfouissement des déchets nucléaires : « Ni chez nous, ni à Bure, ni ailleurs ! »

Il en était de même pour le député François Hollande. Bien qu'ayant voté en 1991 la Loi Bataille, il s'est vivement opposé à l'implantation d'un tel projet dans sa circonscription et son département corrézien. Le Conseil Général, où M. Hollande siégeait, a voté à l'unanimité une motion pour s'opposer à « ces éventuelles implantations qui sont incompatibles

avec la politique d'accueil des hommes et des activités poursuivie depuis plusieurs années³ ».

Maintenant le Président Hollande poursuit néanmoins le programme de la « Loi Bataille »...

Mme Perline, diplômée de l'École nationale des Mines de Paris et Docteur ès sciences, qui a suivi de très près le développement du nucléaire depuis son début dans le siècle dernier, analyse qu'il s'agit d'une « loi dictée par les besoins politiques des divers acteurs du nucléaire⁴. »

¹ tempsreel.nouvelobs.com/societe/20000428.OBS4047/la-mission-granite-opere-un-repli-strategique.html

² Voir page 28 de : bienprofond.free.fr/documents/informations/rapportgranite.pdf

³ Dans la contribution n°5 de : www.debatpublic-cigeo.org/informer/consulter-les-contributions.html

⁴ Dans son livre *France, poubelle nucléaire*, 1999 perline.org/nucleaire-6/france-poubelle-nucleaire-le-livre



Bernard Laponche

De même, ce que dit Bernard Laponche, physicien nucléaire et polytechnicien (photo ci-contre), me semble tout à fait révélateur pour la situation en France : « Avec le nucléaire,

on est vraiment face à une stratégie industrielle « napoléonienne », les grands choix technologiques étant le fait d'une caste restreinte au sein de l'État, par une alliance entre les grands corps d'État, notamment le corps des mines, les entreprises et organismes publics et les préfets⁵. »

//Le calendrier du Cigéo

Puis voyons le « calendrier » aux pages 92-93 du dossier du Maître d'Ouvrage du projet Cigéo.

Ça commence en 1991 avec le vote de la loi n° 91-1381 du 30 décembre 1991, dite « loi Bataille », puis toute une liste de dates :

- 1994-1996 : Campagnes de reconnaissance géologiques sur quatre sites validées par le gouvernement ;
- 1998 : Le site de Meuse/Haute-Marne est retenu par le gouvernement pour l'implantation d'un laboratoire souterrain ;
- 2005 : Remise du dossier au gouvernement dans lequel l'Andra conclut à la faisabilité et à la sûreté du stockage profond dans un périmètre de 250 km² autour du laboratoire souterrain ;
- 2005-2006 : Débat public ;
- 2006 : Débat au Parlement sur les axes de gestion à long terme des déchets radioactifs puis vote de la loi de programme 2006-739 du 28 juin 2006

//La réversibilité

La réversibilité de leurs superbes « colis » a été exigée ? Alors, on aura la réversibilité. Mais nous n'avons aucune garantie que la « récupérabilité » sera possible. Même les robots tombent en panne, attaqués par les rayonnements. Cela a été vérifié à Tchernobyl et à Fukushima.

Dire que l'enfouissement serait réversible n'est que du bluff ! Sauf... si il y a un jour une explosion, un incendie, ou la perte de confinement avec une arrivée d'eau, et qu'alors le contenu des colis remontera à la surface, emporté par l'eau, bien sûr !

qui retient le stockage réversible profond comme solution pour la gestion à long terme pour les déchets HA et MA-VL.

- Puis, ça continue, jusqu'à 2030 et au-delà !

Comme Perline et Laponche l'ont vu, nous avons affaire à un État, à des organismes et à des industries nucléaires du même État, qui jouent leur jeu de ping-pong sous nos yeux, mais avec leurs règles. Ils mettent en place, en totale connivence, la machination qui aboutit à l'enfouissement des déchets mortifères. Ils commencent par masquer les risques. Puis lorsque ceux-ci sont révélés, grâce notamment aux travaux de Bertrand Thuillier⁶, ils déclarent les maîtriser. Ils décident alors de construire la plus dangereuse poubelle nucléaire du Monde, à Bure, sans s'occuper des contre-arguments de tous les détracteurs. Ils croient nous convaincre qu'une catastrophe nucléaire en France est impossible. Ce sont des illusionnistes.

La Meuse, la Haute-Marne et tout le bassin parisien seraient alors perdus. Et les vignes de la Champagne ? Et les Eaux de Vittel et de Contrexéville ? Et le tourisme vert ?

Stéphane Lhomme (photo), lucide Observateur du nucléaire⁷, et auteur du livre *L'insécurité nucléaire : Bientôt un Tchernobyl en France ?*, déclare à



Stéphane Lhomme

⁵ www.global-chance.org/Entre-silence-et-mensonge-Le-nucleaire-de-la-raison-d-etat-au-recyclage-ecologique

⁶ www.villesurterre.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=403

⁷ observ.nucleaire.free.fr

propos de Cigéo : « *une insidieuse dilution des responsabilités a été organisée : les exploitants cèdent leurs déchets à l'Andra, dont la mission est de dire : « Ce n'est pas nous qui avons produit ces déchets... mais il faut bien s'en occuper »* ». Il poursuit, « *ce subterfuge ne doit tromper personne. Les exploitants et l'Andra sont complices dans l'unique objectif de perpétuer le nucléaire.* »

Dans le cas « Bataille » nous avons à faire avec cette « *caste restreinte au sein de l'État* », notamment les entreprises nucléaires (EDF, AREVA) et le nucléaire militaire qui produisent des déchets ingérables, puis un organisme public, l'Andra, qui entre eux forment en fait un club. Ce club de pro-nucléaires a fait tout un programme pour se

débarrasser de ses déchets hautement radioactifs. Ce programme se veut « loi » et est alors voté par (une partie) des parlementaires, simulant la transparence et la démocratie.

Cigéo est une construction maligne. Selon la règle du « pollueur payeur », les coûts sont à la charge de EDF, AREVA, CEA et l'industrie nucléaire militaire, qui produisent ces déchets. Le gouvernement a créé l'Andra qui devrait disposer d'un budget au minimum de 35 milliards d'euros. Cette facture serait payée par nous, citoyens, et par les générations à venir, à travers les impôts et les factures d'électricité ? Mais, non !

// Cigéo, un mensonge diabolique

Un groupe de quatre évêques a rédigé un dossier éthique⁸ très riche et très inspiré. Ils ont su mettre en avant la responsabilité de l'Homme vis-à-vis de l'Homme. Je vous invite à le lire.

Dans Cigéo, je vois l'œuvre de Lucifer lui-même. Le diable qui propose de créer l'Enfer sur Terre, enfin sous terre, à moins 500 mètres. Cela me fait penser à l'excellent livre : *La descente aux enfers nucléaires*⁹ qui relate les premières années du laboratoire Meuse/Haute-Marne.

Dans Cigéo, je vois de nouveaux esclaves, des travailleurs équipés de dosimètres qui vont travailler dans des conditions difficiles et dangereuses non seulement en milieu ionisant mais également au fond d'une mine. Un travail qui m'évoque celui des « esclaves d'Égypte » de nos textes anciens.

J'aurais aimé voir Moïse le Libérateur, nous transmettre les Tables de la loi, avec toute leur sagesse, pour bien gérer les déchets nucléaires comme ils devraient l'être. Une image proche de la sérénité du tableau de Marc Chagall (illustration).



En fait dans cet Enfer où nous vivons maintenant, Les Dix commandements ne suffisent pas à faire un Monde de Paix, sans armes nucléaires, sans nucléaire civil, sans déchets nucléaires. Et là, il me vient une idée : votons pour un onzième commandement :

Les déchets nucléaires tu n'enfouras point.

⁸ petiteadresse.com/ethique

⁹ www.amazon.fr/Descente-aux-enfers-nucléaires-becquerels/dp/284405210X

